



**COMMUNE DE LORIGNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2022 A 20H**

**Convocation : 18 Mai 2022    Affichage : 08 juin 2022**

**Présents :** Gilbert HOELLINGER. Isabelle MACAUD. Francis CASTANEDA-NUNEZ. Stéphane CORNUAUD. Laurent BONNIN. Sabrina LENER. Bernard THOREZ. Franck BEAUCHAMP. Sonia SILLON.

**Absents :** Néant

**Secrétaire de séance :** Isabelle MACAUD.

- 1) Numérotation salle associative suite à la demande de la commission de sécurité : Le Conseil décide de ne pas attribuer de numéro spécifique à la salle associative considérant qu'elle fait partie d'un ensemble avec la mairie située au 17 rue Victorin Patrier.  
Des panneaux signalétiques seront mis en place pour indiquer cette salle.
- 2) Mise à disposition d'une salle pour l'association « Graine de cuisine » pour l'organisation de séances de Qi Gong : Le Conseil Municipal demande qu'au préalable l'association précise son organisation (composition du bureau, bilan financier, assemblée générale...). Une convention sera ensuite établie pour mise à disposition de locaux afin de démarrer les séances de Qi Gong.
- 3) Devis gouttières au logement communal : Le Conseil retient le devis de l'entreprise « Les copains du Mellois » pour un montant de 1287.90 € TTC. Il est précisé que Mme Sillon Sonia n'a pas participé au vote.
- 4) Plan de financement des travaux de rénovation de la toiture de la petite salle de réunion :  
Le Conseil approuve le plan de financement présenté comme suit :  
Dépenses → Travaux 16 979.99 € (entreprise BMDésamiantage)  
Recettes → Subvention DETR (40 %) 6792.00 €, Subvention Département (40 %) 6792.00 €, fonds propres de la commune 3395.99 € pour un total de 16 979.99 €.
- 5) Subventions aux associations : Le Conseil a voté les subventions comme suit :

Tiers	VOTE 2022
ANACR SAUZE VAUSSAIS	40,00 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	40,00 €
APECAF SAUZE VAUSSAIS	50,00 €
ACAPE	100,00 €
ACCA LORIGNE	100,00 €
ASSOC AFABE	100,00 €
APE PIOUSSAY LORIGNE	100,00 €
CLUB DES RETRAITES DE LORIGNE	100,00 €
ASSOC LES MAINS AGILES	100,00 €
GRAINE DE CUISINE	50,00 €
ARAHEE	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>830,00 €</b>

Le versement des subventions est conditionné par la présentation du compte rendu de la dernière assemblée générale et du dernier bilan de chaque association.

**Questions diverses :**

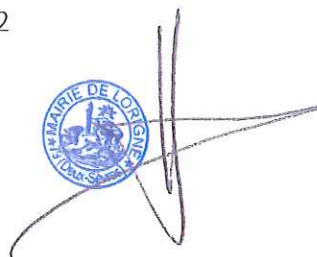
→ Les bureaux de vote pour les 12 et 19 juin sont faits.

→ 14 juillet : un repas et une animation sont prévus pour cette journée. Des flyers seront distribués prochainement.

Fait à Lorigné le 8 juin 2022

Gilbert Hoellinger

Maire de Lorigné

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRE DE LORIGNÉ" and a central emblem. The signature consists of several overlapping loops and lines.